COMPTE-RENDU de la commission Tourisme-Culture : **25 avril 2022, 18h30, VARZY**

Invitation et l'ordre du jour ont été adressés aux membres le 20/4/2022 par courriel
Présents :
Excusés : M LEMOINE, M LEBEAU, CARVOYEUR, Mme RUIZ

TOURISME

Ressources Humaines

Mélodie GARCIA, chef de service au service TOURISME-CULTURE rejoint un futur professionnel Icaunais dans les semaines à venir. Elle aura assuré plusieurs missions au sein de la communauté de communes depuis ces 6 dernières années (pot de départ ce mardi 26/4).

Son poste a fait l'objet d'une publication et d'entretiens de recrutement (4 candidatures sélectionnées avec un choix accepté de Florène MACIAK, 28 ans avec une double expérience professionnelle en tourisme et communication en OTSI. Elle s'installera sur le périmètre intercommunal et prendra son poste le 1/7/2022 ;

L'OTSI vient d'accueillir une conseillère en séjour sur 6 mois, Maelis BELLOT et une responsable accueil en mai prochain, Anthinea NICOLAS sur 1 année. Cette dernière réside désormais Clamecy.

Actualité du dossier port intercommunal des Jeux, les travaux délégués par, notamment sur le quai des Plaisanciers et de la future capitainerie VNF et services accessibles cet été

Nous avons 2 dossiers en cours de finalisation à Clamecy - 1/ modernisation de l'accueil au port et 2/ création d'une capitainerie pour les usagers de la voie d'eau et du chemin de halage.

1/ ce chantier est intégré dans le projet global des Berges de l'Yonne que porte la mairie de Clamecy depuis le milieu des années 2010 à travers une convention conjointe de maîtrise d'œuvre avec Nièvre Aménagement (attributeur du marché public).

Il s'agit pour l'intercommunalité d'améliorer les conditions d'accueil des bateaux - amarrage, bornes eau-électricité-wifi, … sur le périmètre de la convention d'occupation temporaire du domaine public (port avec quai des plaisanciers).

Nous avons plusieurs écueils à relever avec la prochaine saison touristique, immanquablement perturbée en matière de services non encore accessibles dans leur forme finale. Le quai se révèle endommagé à tel point qu'une étude préalable aux travaux est à engager avec des questions juridiques pas encore closes - VNF est propriétaire des lieux, sollicite une MO déléguée à l'interco avec un règlement financier à postériori et une somme prédéfinie, le syndicat du canal a « débranché » les bornes WIFI en 2021 et la mairie de Clamecy ne nous autorise pas à réimplanter un dispositif toilettes - douches près du lavoir comme en 2021.

A ce jour, seules des bornes (eau = 4/électricité= 12) sécurisées sont en fonctionnement au port intercommunal à Clamecy et le local sécurisé pour les déchets des plaisanciers est en service (mis à disposition par la mairie de Clamecy depuis 2021).

2/ le projet de capitainerie a fait l'objet d'acquisition bâtimentaire (260 m^2) en face du lavoir, situé à proximité immédiate de la place et du port des Jeux à Clamecy.

Un marché d'assistance à maîtrise d'œuvre a été délégué au cabinet A2AD de Saône et Loire qui fait l'objet d'une actualisation de besoins et de nouvelles surfaces acquises (touristes et agents de l'OTSI). L'objectif est d'ouvrir cet ensemble avant la saison touristique 2024 et de bénéficier de mètres carrés disponibles sur la maison attenante à la capitainerie. La commission sera régulièrement informée de l'avancée des travaux tout au long du chantier.

Communication externe - site du canal, randonnées pédestres et circuits VTT sur le périmètre intercommunal

- 4 articles sont en cours de rédaction sur : https://www.canal-du-nivernais.com/ - idée de parcours à vélo en plusieurs jours sur l'escale flottage ; l'histoire du flottage et du canal du nivernais avec idées de visites ; explorer l'escale flottage (idées de visites, restaurants, hébergements...) ; évènements par rapport au flottage du bois

- mise à jour des infos du guide vert Michelin, du routard et de la carte canal Nivernais

- une nouvelle maquette pour les fiches randonnée et une carte des itinéraires à pied et en VTT sur le périmètre intercommunal - 26 communes concernées sont à finaliser

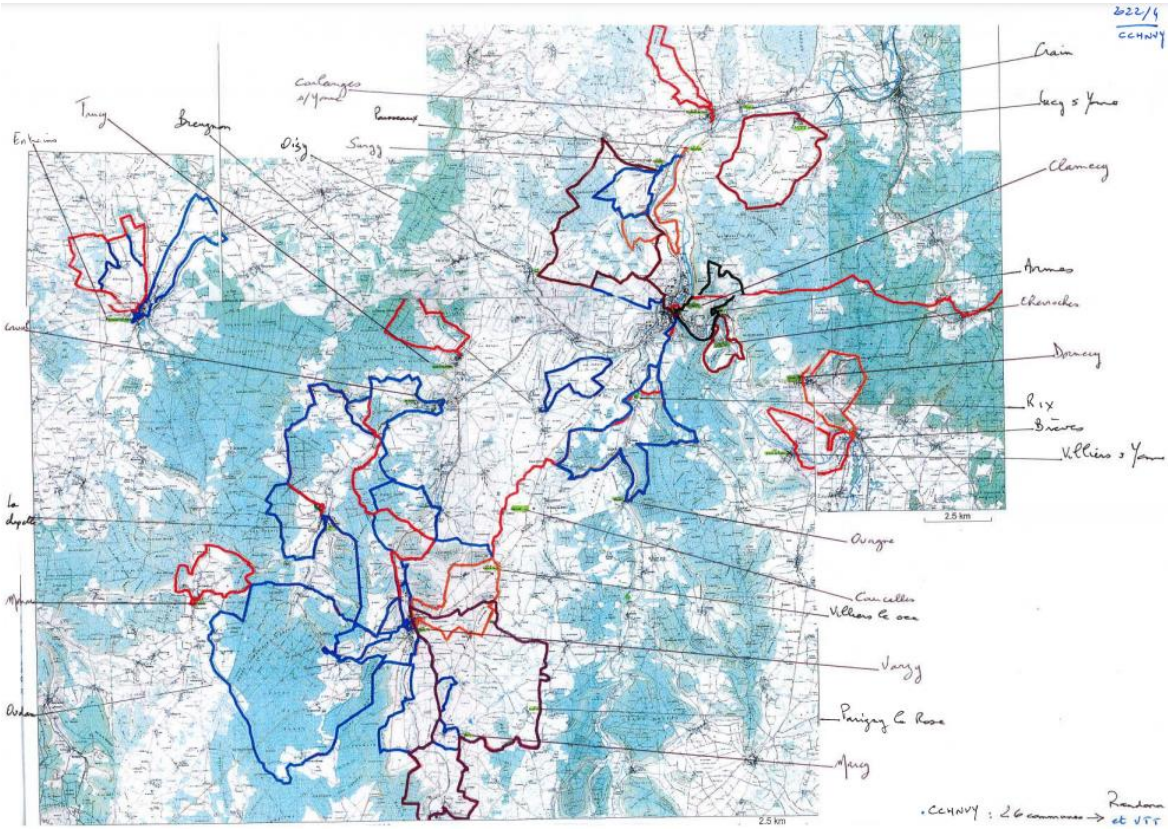

Pré programme du festival du Flottage - 9, 10 et 11 septembre 2022

Demande de subvention de 1 500€ sur la navigation du train de bois sur les canaux depuis Nevers (10/7/2022) jusqu'à Crain (15/8/2022).

Cette opération était prévue en 2021 et reportée pour cause de COVID et de financements publics insuffisants. L'initiative est mise en place en 2022, en amont du festival du Flottage Chaque soir, une animation locale est inscrite sur les étapes du parcours. Le train de bois construit à cet effet sera présent durant le temps du festival du flottage 2022. Le programme prévisionnel sera annexé au compte-rendu

Question est posée aux membres pour soutenir cette opération. Après vote à main levée, la subvention de 1 500€ est acceptée à l'unanimité.

CULTURE

Projet culturel territorial à anticiper

La compétence « fonctionnement de l'école de musique et de danse, sans transfert de bâtiment » est transférée à l'intercommunalité en 2022 (arrêté du Préfet attendu cet été). Il est nécessaire d'anticiper l'implantation d'une nouvelle école de musique et de danse à Clamecy dans des locaux qui pourraient se conjuguer avec un travail préalable de besoins à couvrir pour l'action culturelle territoriale dans son ensemble.

Entretemps, une convention est à signer avec RESO - enseignement et une seconde avec la ville de Clamecy - utilisation temporaire du bâtiment pour maintenir l'action de l'école. Cette dernière qui préside le comité de pilotage en charge du fonctionnement de l'école et les relations avec Reso sur la période du 1er janvier 2022 et le lendemain de la date de l'arrêté.

Le projet « micro folies » mobile qu'il reste à finaliser – conventionnement avec La Villette investissement en matériel (40K€ sont inscrits sur le BP2022 de l'interco) et un-e chargé-e d'animation culturelle en direction de tout public (avec une demande de crédits publics d'accompagnement à solliciter) pourrait peut-être bénéficier d'une base dans ces futurs locaux ou être localisé dans un autre village (@ préciser).

Programmation de l'action culturelle de l'été 2022

Les **visites guidées du patrimoine** à Clamecy (16 dates sur 3 thèmes et de nuit), à Varzy (2 dates) et dans les communes de Cuncy les Varzy - 24/9 à 15h, Rix - 20/8 à 15h avec en parallèle, un nouveau circuit qui est à découvrir sur https://www.guidigo.com : mon oncle Benjamin (réalisation de la SSAC) ;
Un dépliant FLOTTAGE, à destination des touristes, est également produit et distribué en 2022.

Projet de créer une photothèque du patrimoine des communes à 360°

A partir d'une expérimentation effectuée par la mairie de Varzy sur plusieurs bâtiments patrimoniaux locaux (LE LAVOIR, LA CITERNE) il est proposé de développer cette formule sur chaque village afin qu'une vue à 360° puisse refléter la richesse de l'ensemble - bâti ou naturel.
Une proposition sera dressée à chaque maire afin de faire valoir chaque année 3 nouveaux clichés.

Questions Diverses

Aucune question n'est posée

Fin des travaux : 20h

Gilles NOËL
Président commission Tourisme-Culture
7/7/2022